



SAISON 2021-2022

COUPE DES YVELINES ÉLITE KATA POUSSINS / PUPILLES / BENJAMINS ÉQUIPES POUSSINS/PUPILLES ET BENJAMINS/MINIMES

DATE : 15 JANVIER 2022

SALLE : Gymnase des motelles

ADRESSE : 21 avenue des motelles – 78920 ECQUEVILLY

CATEGORIES : - Poussins, pupilles, benjamins (masculins et féminins individuels)
- Poussins/Pupilles (équipes masculines, féminines ou mixte)
- Benjamins/minimes (équipes masculines et féminines)

ENGAGEMENT : 3€ par compétiteur – 6€ par équipe

Date limite d'inscription : **9 janvier 2022**

Aucune inscription sur place



ffkcompetition.fr



Paielement par CB en ligne uniquement

Samedi 15 janvier 2022

Contrôle :

13h00-13h30 : poussines / poussins (2014-2015)

13h30-14h00 : pupillettes / pupilles (2012-2013) + équipes Poussins/Pupilles

14h00-14h30 : benjamines / benjamins (2010-2011) + équipes Benjamins/minimes

Les horaires de contrôle sont susceptibles d'être retardés selon le nombre d'inscription

Sélection pour la coupe de France (sauf pour les équipes) :

Les 4 premiers de la coupe Elite sont qualifiés pour la coupe de France (uniquement pupilles et benjamins)

À noter : l'Open Régional IDF est une inscription libre qui permet aussi à la qualification des 4 premiers en kata et combat.

Les compétiteurs doivent présenter au contrôle :

- Le passeport sportif en règle (avec photo d'identité),
- L'autorisation parentale remplie dans le passeport
- Inscription en ligne possible si le compétiteur a 2 licences minimum.

Le compétiteur peut se voir refuser l'accès à la compétition si le passeport n'est pas rempli correctement.

Tenues sportives individuelles obligatoires :

Karaté gi blanc / ceinture rouge et ceinture bleue

Contact :

M. MEYER Sébastien

Tél. : 06-64-24-85-64.

Mail : competitions @cdk78.fr

Site web : ffkarate.fr/yvelines78



BUDOFIGHT
Arts Martiaux & Sports de Combat

Dans le but de réduire les risques de transmission
De la COVID-19, l'accès de ce lieu nécessite la

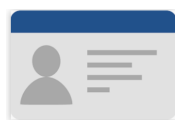
PRÉSENTATION D'UN CERTIFICAT SANITAIRE

Certificat
TousAntiCovid Carnet



OU

Certificat
Sur papier



Préparez un justificatif d'identité, en
Complément du certificat sanitaire

La conformité du certificat sera vérifiée à l'entrée selon les règles sanitaires en vigueur.
La vérification ne permet ni d'avoir accès, ni de stocker vos données médicales.

Nous vous souhaitons un bon évènement sportif tout en continuant d'appliquer
les gestes barrières !



**#Tous
AntiCovid**

Conformément à la loi du 31 Mai 2021, l'accès à l'établissement, lieux et événements accueillant de grands rassemblements de personnes est soumis à la présentation du pass sanitaire.

Dans le cadre du contrôle de ce pass, l'exploitant ou l'organisateur peut vous demander de justifier votre identité.

Le dispositif a été développé dans le respect de l'avis de la Commission nationale de l'informatique et des libertés concernant le respect des données personnelles. Retrouvez toutes les informations concernant le traitement des données du pass sanitaire sur la fiche de mention RGPD